

Luxembourg, le 54 OCT. 2017

Réf. 2017/17387

Dossier suivi par : Dominique Faber Tél : 247 86540 CHAMBRE DES DÉPUTÉS

n 4 CET, 2017

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Concerne: question parlementaire n° 3266 de Monsieur le Député David Wagner.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe ma réponse à la question parlementaire n° 3266 de Monsieur le Député David Wagner, en vous priant de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Corinne CAHEN

## Réponse de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire n° 3266 de Monsieur le Député David Wagner

Le Parcours d'Intégration accompagné (PIA) est un dispositif qui permet au Gouvernement de préparer et de promouvoir l'intégration des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale dans la société luxembourgeoise.

L'élaboration du PIA a été faite en étroite concertation avec les ministères concernés, sous la coordination de l'Office luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration.

Le PIA est un outil en constante évolution afin de garantir une adéquation optimale entre les besoins des personnes concernées et l'offre faite. C'est dans ce contexte que les associations partenaires, actives sur le terrain et membres du comité du « Ronnen Desch », sont consultées et impliquées dans l'évolution du PIA.

A noter qu'à chaque réunion publique du « Ronnen Desch » un représentant de l'OLAI était présent en tant qu'observateur.